

**Durée** 1 jour - Date à déterminer

**Horaires** 9h - 17h

**Tarif** 500,00 € HT Adhérents  
600,00 € HT Non Adhérents  
\* déjeuner inclus

**Entreprises** Fabricant, importateur de substances ou formulateur de mélanges

**Public** Responsable en charge de la réglementation, responsable production, responsable produits, HSE, achats, R&D, Laboratoires, Médecin du travail

**Pré-requis** Savoir appliquer le règlement CLP à la classification des substances

## Objectifs

- Classer les produits en fonction de leurs dangers
- Assurer la création d'étiquettes conformes au règlement CLP.

## Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

## Intervenant

- Marie-Line Martos *Responsable Santé-Sécurité-Environnement & Transport, France Chimie Méditerranée*

## Programme

Introduction

Le règlement CLP :

- Rappel
  - Principes de classification des substances
- Classification des mélanges :
  - Dangers physiques
  - Dangers pour la santé
  - Dangers pour l'environnement
- De la classification à l'étiquetage
  - Règles d'étiquetage
  - Lien avec la FDS
- Ateliers pratiques